

**OBJET** Attribution d'une aide financière à l'Association Unisport.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que les actions en direction de la jeunesse constituent un des volets prioritaires de la politique municipale

CONSIDERANT que l'Association de Futsal «UNISPORT», nouvellement créée, regroupe une cinquantaine d'adhérents,

VU l'avis des Commissions Sports, Loisirs, Jeunesse, Culture et Vie Associative ainsi que Finances et Affaires Générales,

Après en avoir délibéré,


A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une aide financière de 500 euros (cinq cents euros) à l'Association Unisport afin qu'elle puisse inscrire une équipe en championnat officiel de sa fédération lors de la saison prochaine

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Député-Maire,



  
Nicolas DUPONT-AIGNAN  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Val d'Yerres



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu  
de la réception en Préfecture le 07/07/10  
de la publication le 02/07/10  
Le Maire,



60, rue Charles de Gaulle  
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00

Fax : 01 69 48 63 98